

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE
DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE HAUTE-SAONE

SEANCE DU 27 MARS 2017

Date de la convocation : 20 mars 2017

Nombre de membres en exercice : 23

L'An Deux Mil Dix Sept, le vingt-sept mars, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

Etaient présents :

Isabelle ARNOULD, Martine BAVARD, Rosaire COPPOLA, Paul DAVAL, Arnaud DEMONET, Dominique DIDIER, Marie-Claire FAIVRE, Sophie GROSJEAN, Emmanuel MANDIGON, Jean-Paul MAUNY, Christiane OUDOT, Hervé PULICANI, François RICHARD, Michel TOURNIER.

Etaient excusés :

Nadine BATHELOT, Corinne BONNARD, Colette CLERC, Christian DEVAUX, Anne-Laure FLETY, Bernadette MADIOT, Martine PEQUIGNOT, Fanny THIEBAUT Michel WEYERMANN.

**DELIBERATION 2017- 9 : PARTICIPATIONS FINANCIERES AU SYNDICAT MIXTE DES
COLLECTIVITES POUR L'ANNEE 2017**

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical décide d'adopter à l'unanimité pour l'année 2017 pour les collectivités partenaires adhérentes :

- La part fixe par habitant d'1 € et la part variable de 20 € de l'heure.

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical décide d'adopter à l'unanimité pour l'année 2016 pour les collectivités associées pré adhérentes :

- La part fixe par habitant de 0.50 € et la part variable de 20 € de l'heure.

Conformément au tableau ci-joint.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,



Isabelle ARNOULD